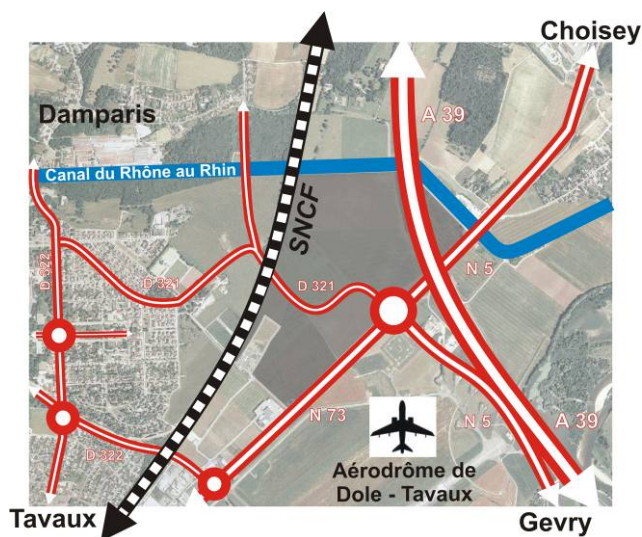


## Etude de trafic et de circulation sur le Pôle INNOVIA à Choisey et Damparis (JURA)

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la ZAC du pôle INNOVIA menée par le groupement BABYLONE AVENUE/SOTREC INGENIERIE, la SOCAD, concessionnaire pour l'aménagement et la commercialisation du futur parc d'activités, a lancé une étude de trafic et de circulation sur le secteur du Pôle Innovia. CeRyX Trafic System a été choisi pour mettre à profit ses compétences et expériences en matière de déplacements urbains et de circulation.

### Nature et contexte du projet

Le Pôle INNOVIA se situe en entrée de ville de Dole à proximité de la voie ferrée de Dole à Chalon-sur-Saône, de l'aérodrome de Dole - Tavaux, du canal du Rhône au Rhin et de l'autoroute A39. De plus traversé par la nationale 73 et la départementale 321, le développement du Pôle INNOVIA est lié à de nombreux enjeux de circulation. La création d'emplois sur cette zone va générer des flux de circulation supplémentaires.



### Analyse et Méthode

La présente étude est décomposée en trois phases :



- Diagnostic de trafic :
  - Analyse des trafics VL/PL (enquête de circulation) aux heures de pointe,
  - Etude de fonctionnement des carrefours existants à l'aide du logiciel GIRABASE développé par le CERTU,
- Evaluation des impacts sur la circulation de la programmation urbaine du Pôle Innovia :
  - Hypothèses de trafic à court terme (900 emplois), à moyen terme (1700 emplois) et à long terme (3600 emplois)
  - Diagramme d'écoulement aux heures de pointe,
  - Impact sur le fonctionnement des giratoires existants,
  - Propositions d'aménagement.
- Analyse des opportunités et incidences des hypothèses d'aménagement proposées par la maîtrise d'œuvre Babylon Avenue/Sotrec Ingénierie.

Solutions apportées

A partir des trafics mesurés et d'observations sur site, le diagnostic de la situation actuelle a permis d'identifier des dysfonctionnements sur le giratoire Gévry (RD321/RN5/RN73).

L'évaluation des impacts sur la circulation de l'urbanisation de la ZAC a montré la nécessité de :

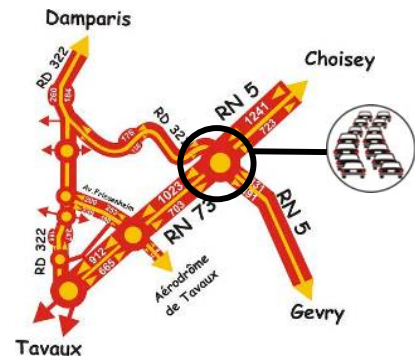
- Réaménager le giratoire Gévry : élargir l'anneau et chaque entrée à deux voies, voie directe de Tourne à Droite depuis la RN5 Nord Est,
- Aménager un accès supplémentaire par le giratoire RN73/RD322/aérodrome ou par l'A39,
- Mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise,
- Développer le co-voiturage,

Suite à ces orientations, les opportunités et incidences de trois scénarii ont été analysés :

- o Scénario 1 à court terme (900 emplois) : 3<sup>ème</sup> accès par l'avenue de Friesenheim, utilisation du restaurant d'entreprise SOLVAY
- o Scénario 2 à moyen terme (1700 emplois) : réaménagement du giratoire RD321/RN5/RN73, création d'un restaurant d'entreprise sur Innovia
- o Scénario 3 à long terme (3600 emplois) : aménagement d'un pont sur le canal Rhin Rhône pour relier le péage de l'A39 au pôle INNOVIA

En conclusion, les deux giratoires Gévry et Aéroport seront réaménagés à moyen terme pour un fonctionnement optimal de la circulation sur ce secteur.

Des propositions d'aménagement des giratoires ont été préconisées à court, moyen et long terme : réduction du rayon infranchissable à 25 m, élargissement de la largeur d'anneau à 9 m, mise à 2 x 2 voies de chaque branche, ajout d'une voie de Tourne à Droite sur la RN5 Nord Est et sur la RD321.



Nom du Carrefour		RD321/RN73/RD321	
Localisation		Tavaux	
Environnement		Rase Campagne	
Variante		HESD	
Date		11/09/2007	
<b>Anneaux</b>			
Rayon de l'îlot infranchissable		25,00 m	
Largeur de la bande franchissable		2,00 m	
Largeur des entrées		6,00 m	
Rayon extérieur du giratoire		36,30 m	
<b>Branches</b>			
Nom		Largeur (m) et sens	
Angle (degrés)		3%	
Tourne à droite		100%	
RD Nord Est		30	
RD321		30	
RN73		180	
RN5 Sud Ouest		270	
Résultats		Réserve de Capacité en uvph	
RN5 Nord Est		1378	
RD321		400	
RN73		480	
RN5 Sud Ouest		800	
		en %	
		54%	
		34%	
		34%	
		68%	
		0vh	
		1vh	
		1vh	
		0vh	
		2vh	
		5vh	
		4vh	
		3vh	
		0s	
		4s	
		3s	
		2s	
		0,0h	
		0,9h	
		0,7h	
		0,2h	

